



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est « G-RISK CONSULTING », représentée par Monsieur GIRBOUX Robin, dont les bureaux se trouvent rue Gailly 34 à 1457 Walhain.

Le terrain concerné est situé Chaussée de Bruxelles, 25 à 1300 Wavre et cadastré division 1, section D n°252X.

Le projet consiste en la transformation d'un immeuble de commerce en immeuble comprenant un commerce au rez-de-chaussée, un studio au 1er étage, un duplex au 2e et dans les combles, et plus précisément la régularisation de la transformation de cet immeuble. Le projet présente les caractéristiques suivantes :

Pour le bâtiment 1 :

- Des adaptations concernant la volée d'escalier commune et du palier, la réorganisation du studio au premier étage et du duplex ;
- L'ajout d'un velux en toiture et le repositionnement des velux ;

Pour le bâtiment 2 :

- Des adaptations qui concernent la réorganisation intérieure des deux logements, du bureau et des communs ;
- Des modifications qui concernent les façades : la modification des baies, des deux portes d'entrées et du soubassement ;
- La suppression de la terrasse en façade avant et au premier étage au profit des logements.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Le projet est en dérogation à l'article 414 §2 : Les actes et travaux constituent des transformations majeures du bâtiment : celui-ci n'est pas accessible aux PMR (marche au droit de la porte principale, couloirs, largeurs d'escaliers...).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : François-Xavier Van Damme), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le mardi 13 octobre 2026 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : permisurbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 13 octobre 2026 et clôturée le 27 octobre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : permisurbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 26/146.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 27 octobre 2026 à 11h, au Service urbanisme.

A Wavre, le 30 septembre 2026